

Les contingents d'importation restent les mêmes en ce qui concerne le cheddar et autres espèces de fromage.

Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, qu'on sache que le Gouvernement a fait parvenir trois protestations énergiquement rédigées, la dernière datant de moins de quatre semaines. Le Gouvernement continuera néanmoins de protester aussi efficacement que le permet l'usage diplomatique.

LE BLÉ

ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ—QUESTION RELATIVE AU RÉSULTAT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. C. Diefenbaker (Lake-Centre): J'aimerais poser une question au ministre du Commerce au sujet de la conférence internationale sur le blé qui se déroule actuellement à Washington. Comme c'est aujourd'hui le dernier jour de la conférence, le ministre serait-il en mesure de dire s'il a encore confiance qu'on puisse en venir à une entente?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Eh bien, monsieur l'Orateur, je viens d'arriver à Ottawa ce matin. J'ai essayé de me mettre en rapport avec nos représentants à Washington, mais sans succès. J'ai entendu dire que la séance, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été remise à 24 heures. J'en conclus que les représentants n'ont pas perdu tout espoir. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de dire à la Chambre si je suis optimiste ou pessimiste quant à la conclusion d'un accord, car en réalité cela n'y est pour rien. Dès qu'une décision aura été prise, je m'empresse-rais de la faire connaître à la Chambre.

LOI DES ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

COMMERCE DE DÉTAIL DU TABAC À VANCOUVER—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET D'UNE ENQUÊTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Arthur Laing (Vancouver-Sud): J'ai une question à poser au ministre de la Justice. Lui a-t-on signalé un état de choses très inquiétant qui existe actuellement à Vancouver, dans le commerce de détail du tabac, et qui semble venir des escomptes spéciaux consentis aux distributeurs importants?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie mon honorable ami de m'avoir donné avis de sa question. Le directeur à qui est confiée l'application de la loi des enquêtes sur les coalitions mène actuellement une enquête générale sur l'existence possible de prix de faveur, sur l'étendue d'une telle pratique

et sur les répercussions qu'elle peut entraîner particulièrement en ce qui concerne le petit détaillant indépendant.

Cette enquête portera sur le prix des cigarettes et sur celui d'un grand nombre d'autres denrées types. On a signalé au directeur ce qui se passe à Winnipeg et à Vancouver. Il s'occupe de réunir des renseignements là-dessus, tant au cours de l'enquête dont je viens de parler qu'à l'occasion d'une étude qu'il poursuit sur la pratique de l'article sacrifié. Si j'ai parlé de ces études, c'est qu'elles sont de portée générale.

Quant à savoir si le directeur fait enquête sur une industrie en particulier où l'on soupçonnerait des infractions aux dispositions de la loi des enquêtes sur les coalitions ou aux articles connexes du Code criminel, je ne puis, pour les motifs que j'ai maintes fois exposés à la Chambre, révéler aucun renseignement avant le dépôt d'un rapport.

DÉFENSE NATIONALE

CHAMP DE TIR ET D'AUTRES INSTALLATIONS À LA BAIE-DU-FEBVRE (P.Q.)—PROTESTATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Léon Balcer (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Le ministre a-t-il reçu des protestations au sujet de l'aménagement d'un champ de tir et de diverses autres installations de défense à la Baie-du-Febvre, dans la province de Québec? Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le ministère de la Défense nationale entend-il prendre?

L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu avis de cette question. Je serai heureux de la considérer comme avis et de l'étudier.

ASSURANCE-CHÔMAGE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS QUANT AUX MODIFICATIONS À APPORTER À LA LOI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je veux poser au ministre du Travail une question que m'inspire une dépêche qu'a publiée la *Presse canadienne*, il y a un jour ou deux. Le Gouvernement se propose-t-il de soumettre, au cours de la présente session, des modifications à la loi sur l'assurance-chômage, afin de permettre aux bénéficiaires qui tombent malades de continuer à toucher leurs prestations?

L'hon. Milton F. Gregg (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je me joins aux députés pour exprimer au représentant de